

Avec la participation de :



Pour sa 10^{ème} édition, le Tableau de Bord de la Maison de l'Emploi élargit son périmètre d'observation en matière de demande et d'offre d'emploi. **Dorénavant, les données relatives au département des Alpes-Maritimes viendront compléter celles du bassin cannois, de la région PACA, et de la France.**

Nous proposons ce trimestre-ci un **focus sur l'emploi saisonnier**.

Les données présentées illustrent **l'impact très fort de la saisonnalité sur l'emploi dans le bassin cannois**.

Comme l'indique le **Diagnostic Territorial Concerté du bassin cannois 2010**, la tertiarisation et la prépondérance du tourisme sur le bassin entraînent une forme atypique d'emploi, reposant sur une forte rotation de main d'œuvre. Cette singularité pose des questions spécifiques en matière de gestion des ressources humaines.

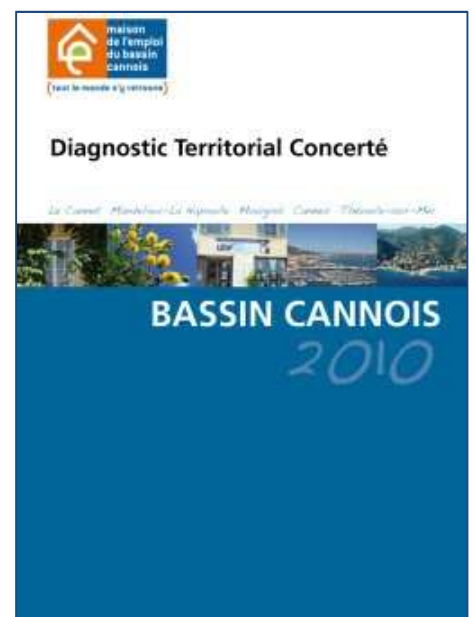
La saisonnalité est une composante incontournable de l'emploi local et elle concerne une partie importante de la population active. Il serait hâtif de conclure à une nécessaire précarité de la main d'œuvre saisonnière, ou à un effet systématique de sous-emploi.

Il existe en effet différentes formes de saisonnalité.

La saisonnalité dite d'appoint, correspond à un faible niveau de qualification, alors que la saisonnalité de métier correspond à une qualification pointue, telle que celle des cuisiniers confirmés, par exemple.

Entre ces deux grands pôles peuvent s'inscrire des parcours professionnalisants où cette structure de l'emploi originale offre des possibilités d'accès à l'emploi pour des publics qui en sont traditionnellement exclus, notamment les Jeunes.

Toutefois, l'étude détaillée du secteur Hôtels - Cafés - Restaurants montre à quel point notre territoire a été touché par la crise en 2009. Les Jeunes, qui constituent un réservoir de main-d'œuvre pour l'emploi saisonnier, ont été très nombreux à rester privés d'emploi.



► Les demandes d'emploi en fin de mois (catégories A et B) - D'après données Pôle Emploi

Définition : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant exercé une activité réduite courte (78 h ou moins au cours du mois).

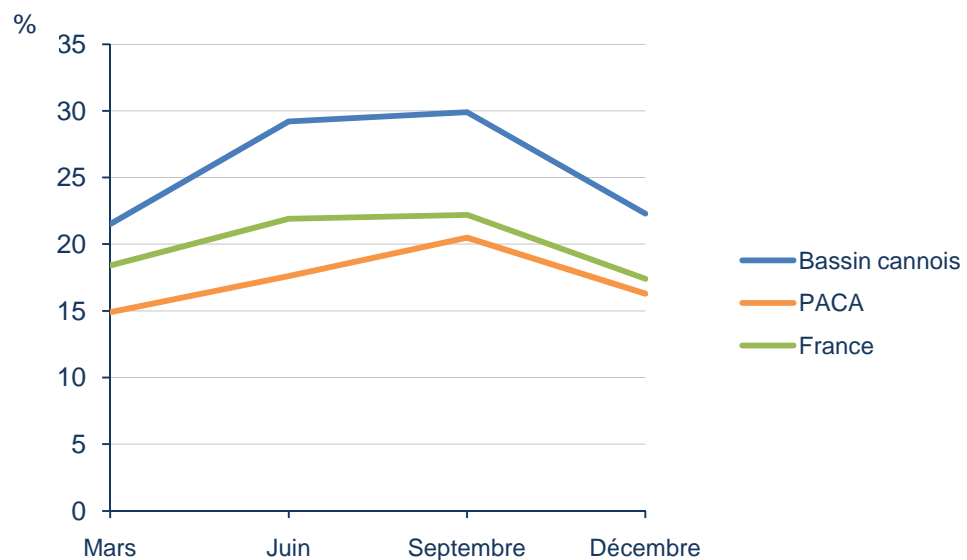
Evolution 2009 / 2008

	Décembre 2009		Evolution Déc. 09 / Déc. 08 du nombre de Demandeurs d'Emploi (%)
	Nombre de Demandeurs d'Emploi	Dont chômeurs indemnisés	
France	3 428 166	1 870 001	+ 17,4
PACA	283 576	159 534	+ 16,3
Alpes-Maritimes	56 972	35 018	+ 19,9
Bassin cannois*	10 029	6 131	+ 22,3
Le Cannet	2 486	1 625	+ 18,7
Mougins	835	525	+ 18,9
Mandelieu-La Napoule	1 312	813	+ 25,8
Cannes	5 293	3 106	+ 24,1

Source : d'après données Pôle Emploi

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

Glissement annuel 2009/08 du nombre de Demandeurs d'emploi



Source : d'après données Pôle Emploi

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

Structure de la Demande d'Emploi selon l'âge et le sexe (%) (Décembre 2009)

	Ensemble			Femmes			Hommes		
	<25 ans	25-49 ans	50 ans et +	<25 ans	25-49 ans	50 ans et +	<25 ans	25-49 ans	50 ans et +
France	19,1	64,9	16,0	18,2	65,5	16,3	19,8	64,5	15,7
PACA	17,2	66,3	16,5	16,4	67,1	16,5	18,1	65,5	16,4
Alpes-Maritimes	15,2	67,0	17,8	14,4	67,8	17,8	15,9	66,3	17,8
Bassin cannois*	14,3	67,2	18,5	13,9	66,9	19,2	14,6	67,6	17,8

Source : d'après données Pôle Emploi

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

Evolution de la structure de la demande d'emploi selon l'âge

Evolution Déc. 09 / Déc. 08				
	<25 ans	25-49 ans	50 ans et +	Ensemble
France	+ 17,8 %	+ 15,9 %	+ 23,6 %	+ 17,4 %
PACA	+ 20,3 %	+ 14,3 %	+ 20,4 %	+ 16,3 %
Alpes-Maritimes	+ 23,4 %	+ 18,5 %	+ 22,5 %	+ 19,9 %
Bassin cannois*	+ 28,6 %	+ 21,5 %	+ 20,8 %	+ 22,3 %

Source : d'après données Pôle Emploi

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

Structure de la demande d'emploi selon l'ancienneté d'inscription à Pôle Emploi

	Décembre 2009			Evolution Déc. 09 / Déc. 08		
	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans
France	69,6 %	17,9 %	12,5 %	+ 13,2 %	+ 39,5 %	+ 15,0 %
PACA	73,0 %	16,7 %	10,3 %	+ 13,3 %	+ 33,8 %	+ 13,2 %
Alpes-Maritimes	77,8 %	14,6 %	7,6 %	+ 16,6 %	+ 44,0 %	+ 16,6 %
Bassin cannois*	78,0 %	14,4 %	7,6 %	+ 17,9 %	+ 51,2 %	+ 25,2 %

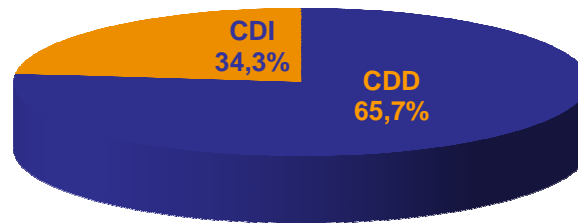
Source : d'après données Pôle Emploi

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer

► Les offres d'emploi dans le bassin cannois *

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

nombre 2009



Evolution Décembre 2009 / Décembre 2008 des offres d'emploi déposées à Pôle Emploi

Contrat à Durée Indéterminée	Contrat à Durée Déterminée	Ensemble
- 5,8 %	- 45,4 %	- 36,2 %

Source : d'après données Pôle Emploi

Décembre 2009 - Bassin cannois * : les 10 familles professionnelles totalisant

le plus d'offres d'emploi	le plus de demandes d'emploi
<ul style="list-style-type: none"> - Services à la personne et à la collectivité - Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation - Commerce, vente et distribution - Construction, bâtiment et travaux publics - Support à l'entreprise - Santé - Installation et maintenance - Industrie - Banque, assurance, immobilier - Transport et logistique 	<ul style="list-style-type: none"> - Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation - Commerce, vente et grande distribution - Services à la personne et à la collectivité - Support à l'entreprise - Construction, bâtiment et travaux publics - Transport et logistique - Installation et maintenance - Industrie - Spectacle - Banque, assurance et immobilier

Source : Pôle Emploi

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

► Les Déclarations Uniques d'Embauche trimestrielles - DUE - D'après données URSSAF

N.B. : Cet indicateur doit être considéré avec précaution car il prend en compte toutes les déclarations d'embauche, quelle que soit la durée du contrat.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2008, seules les données « hors entreprises de travail temporaire » sont fournies par l'URSSAF.

Nombre et évolution

	Nombre (du 01.10.09 au 31.12.09)	Evolution 4 ^{ème} trim. 09 / 4 ^{ème} trim. 08	Evolution 4 ^{ème} trim. 09 / 3 ^{ème} trim. 09
Alpes-Maritimes	96 311	+ 3,7 %	- 21,1 %
Bassin cannois *	22 318	+ 11,1 %	- 24,8 %

Source : d'après données URSSAF

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

Répartition des DUE selon l'âge (4^{ème} trimestre 2009)

	Alpes-Maritimes	Bassin cannois
- de 25 ans	27,3 %	24,4 %
25 - 49 ans	59,3 %	63,9 %
+ de 50 ans	13,4 %	11,7 %

Source : d'après données URSSAF

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer.

► Le R.S.A. - Source Génésis, Conseil Général des Alpes-Maritimes, données non consolidées

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2009, le RSA, Revenu de Solidarité Active, se substitue au RMI et à l'API (Allocation Parent Isolé). Objectif du dispositif : assurer un revenu minimum aux personnes sans emploi, et compléter les salaires des travailleurs aux revenus modestes.

Pour bénéficier du RSA, il faut avoir plus de 25 ans (ou moins si enfant à charge ou à naître) et résider en France.

Le département a en charge le paiement correspondant au RMI et à l'API : « RSA socle » ; l'Etat finance le complément au revenu d'activité : « RSA chapeau ».

Le RSA est un revenu et non un statut comme l'était le RMI. Les bénéficiaires sans activité ou qui ne tirent de leur activité que des ressources limitées sont soumis aux principes des droits et devoirs pour leur recherche d'emploi.

Pour plus de renseignements : www.rsa.gouv.fr

Remarques relatives aux données ci-dessous :

- Seules les données relatives à l'ensemble du RSA sont disponibles au niveau du bassin cannois et de ses communes.
- Compte-tenu de la date récente de mise en place du RSA, il est impossible d'établir une comparaison avec une date précédente.

Les allocataires RSA payés

	Décembre 2009		
	Nombre d'allocataires	Femmes (%)	Hommes (%)
Bassin cannois*	3 107	58,3	41,7
Le Cannet	740	58,0	42,0
Mougins	220	60,4	39,6
Mandelieu-La Napoule	273	58,2	41,8
Cannes	1 856	58,2	41,8

Source : d'après données Génésis, Conseil Général des Alpes-Maritimes, données non consolidées

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer

Répartition des allocataires RSA payés, selon l'âge - Décembre 2009 (%)

	- de 25 ans	25-50 ans	+ de 50 ans
Bassin cannois*	4,9	68,4	26,7
Le Cannet	6,3	64,9	28,8
Mougins	4,5	71,4	24,1
Mandelieu-La Napoule	2,9	71,8	25,3
Cannes	4,8	68,9	26,3

Source : d'après données Génésis, Conseil Général des Alpes-Maritimes, données non consolidées

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer

► Indicateurs ponctuels : l'emploi saisonnier sur le bassin cannois

► Etude du secteur « Hôtels Cafés Restaurants - HCR », d'après données URSSAF des Alpes-Maritimes

Comme l'indiquent les URSSAF de la région PACA-Corse dans leur note de Conjoncture Courb'Ur du 3^{ème} trimestre 2009, l'étude de la saison peut être appréciée par l'analyse du secteur HCR. La masse salariale brute, sommant la totalité des salaires versés sur un trimestre est l'indicateur retenu. Elle permet une meilleure appréciation de l'effet saisonnier que l'effectif salarié qui n'est connu qu'en fin de trimestre pour toutes les petites structures, c'est-à-dire après le pic estival.

Selon l'étude réalisée par les URSSAF de la région PACA-Corse, l'évolution en PACA de la masse salariale annuelle dans les HCR est le résultat d'une saison contrastée selon les départements : si la saison est très satisfaisante dans les Alpes-de-Haute-Provence, elle est atone dans les Alpes-Maritimes et moyennement dynamique dans les quatre autres départements. Les résultats du secteur HCR sur les Alpes-Maritimes pèsent d'autant plus qu'il représente plus d'un tiers de la masse salariale régionale de ce secteur.

Niveau et évolution de la masse salariale dans les HCR - 3^{ème} trimestre 2009

	Millions d'euros	3 ^{ème} trim. 09 / 3 ^{ème} trim. 08
France	4 675,5	1,2 %
PACA	559,9	2,2 %
Alpes-Maritimes	189,7	0,1 %
Bassin cannois *	52,4	-1,4 %

Source : d'après données URSSAF des Alpes-Maritimes

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer

Avec 52,4 millions d'euros versés au 3^{ème} trimestre 2009, le bassin cannois représente 27,6 % de la masse salariale départementale du secteur des HCR.

Sur ce territoire, les effets de la crise se font durement ressentir, avec une baisse de la masse salariale dans les HCR de 1,4 % en un an, alors que l'évolution est positive en France et en PACA, et qu'une stagnation a été enregistrée au niveau départemental.

Glissement annuel de la masse salariale dans le secteur HCR (3^{ème} trimestre année M / 3^{ème} trimestre année M-1)



Source : d'après données URSSAF des Alpes-Maritimes

* Bassin cannois : Les 5 communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule, Théoule sur Mer

Sur le bassin cannois, depuis 10 ans, le volume de la masse salariale dans le secteur HCR a toujours été en hausse par rapport à l'année précédente. Pour la première fois depuis 1999, ce secteur enregistre une baisse du volume de la masse salariale. A ce titre, le bassin cannois enregistre le plus mauvais résultat et fait figure de lanterne rouge. Les résultats de la zone d'emploi de Nice, bien que positifs, restent très modérés (+0,7 %).

► Etude des Déclarations Annuelles des Données Sociales – DADS, d'après données INSEE

La Déclaration Annuelle des Données Sociales est une formalité administrative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés.

Le champ d'exploitation des DADS par l'INSEE couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf : les agents de l'Etat, les services domestiques, les activités extra-territoriales. En revanche, les déclarations des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises, hôpitaux publics, ...), de même que celles des collectivités territoriales sont prises en compte par l'exploitation.

Les données ci-dessous correspondent à un nombre de « postes » : **un poste = un même salarié dans un même établissement**. (Un salarié ayant travaillé dans deux établissements différents au cours de la période de référence se retrouve dans deux postes différents).

Sont considérés ici comme « postes saisonniers » les postes dont le contrat a débuté après le 1^{er} avril et s'est achevé avant le 31 octobre.

L'économie du bassin cannois est davantage concernée par la saisonnalité de l'emploi que le département.

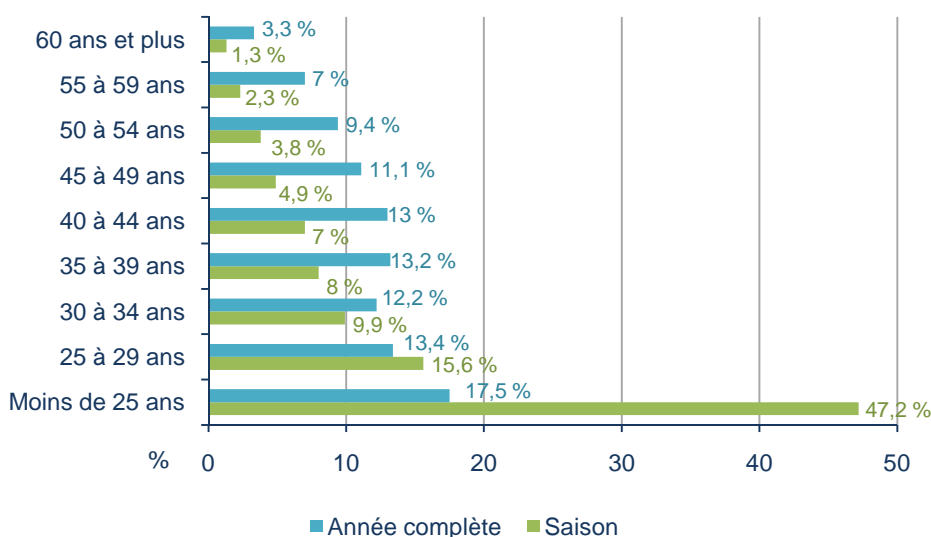
En effet, sur le bassin cannois, plus de 6 700 postes ont débuté après le 1^{er} avril et se sont achevés avant le 31 octobre, soit 8,4% de l'ensemble des postes de l'année. Au niveau des Alpes-Maritimes, ce taux est seulement de 6,8 %.

► Répartition des postes saisonniers selon le mois de début et d'achèvement du contrat

Mois de fin de contrat	Mois d'embauche						Ensemble des emplois selon le mois d'achèvement
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	
Mai	161	5					166
Juin	221	182					403
Juillet	174	212	217	5			608
Août	230	299	495	1 202			2 226
Septembre	270	315	524	601	230		1 940
Octobre	302	279	206	234	167	221	1 409
Ensemble des emplois selon le mois d'embauche	1 358	1 292	1 442	2 042	397	221	6 752

Source : d'après données INSEE - DADS 2007

► Pyramide des âges



Source : d'après données INSEE - DADS 2007

Edition : Maison de l'Emploi du bassin cannois
35, chemin des Fades
06110 LE CANNET

Direction de la publication : Valérie AUSSEIL

Conception et coordination : Isabelle GIRARDOT

Impression : Imprimerie ZIMMERMANN
241, av. Dr Lefebvre - BP 45
06271 VILLENEUVE-LOUBET

Parution et Dépôt légal : Avril 2010

ISSN 2101-9134